

<https://47.snuipp.fr/Le-fil-de-la-carte-scolaire-2022>



Le fil de la carte scolaire 2022

- Paritarisme - Carte Scolaire - Cartes Scolaires antérieures - Carte scolaire 2022 -

Date de mise en ligne : jeudi 18 novembre 2021

Dernière mise à jour : 14 octobre 2022

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

- **CTSD du 13/10 : SEGPA, EREA, inclusion, questions diverses**
 - **Nouvelles mesures de carte scolaire au cours du CTSD du 05/09**
 - **CTSD du 01/02/22 et CDEN du 10/02/22 : L'IA a annoncé ses mesures de carte scolaire.**
 - **CTA du 17/01/22 : La Rectrice a confirmé la répartition académique des postes.**
 - **CTM du 15/12/21 : Le Ministère a dévoilé la dotation nationale.**
-

Sommaire

- [CTSD du 13/10/22](#)
- [CTSD du 05/09/22](#)
 - [Les mesures :](#)
 - [Informations diverses :](#)
- [CDEN du 10/02/22](#)
- [CTSD du 01/02/22](#)
 - [Synthèse des mesures annoncées :](#)
 - [Le détail des mesures](#)
- [Répartition des « moyens » pour \(â€\)](#)
- [Des moyens a minima pour clore le \(â€\)](#)
- [La dotation nationale](#)
- [Ruralité et critères sociaux](#)
- [Constat et prévisions du Rectorat](#)

<!--insérer_sommaire-->

CTSD du 13/10/22

Judi 13 octobre, le comité technique spécial départemental s'est réuni pour dresser un bilan de la rentrée dans le second degré. Nous avons pu interroger le DASEN sur les points saillants concernant les interrogations des personnels professeurs des écoles et AESH exerçant dans ces établissements. Un point sur la gestion du mouvement du premier degré a aussi été abordé en fin de séance.

SEGPA, inclusion et AESH

A notre question : Y aurait-il des élèves ayant une notification d'orientation SEGPA en liste d'attente à cette rentrée ?

Le DASEN a tenu à rappeler à cette occasion que les notifications de la MDPH ne donnent pas systématiquement lieu à une affectation en SEGPA, et qu'il est le seul décisionnaire des notifications et des affectations. Selon lui, tous les élèves notifiés en SEGPA ont été affectés à cette rentrée.

La FSU est revenu sur la situation catastrophique de l'inclusion dans les écoles et les établissements de Lot-et-Garonne. Certains AESH sont sur plusieurs établissements, ou plusieurs élèves (jusqu'à 5 dans une classe) :

c'est inacceptable.

L'administration reconnaît que la situation de cette rentrée n'est pas satisfaisante.

Pour le DASEN, aujourd'hui, le système d'administration des dossiers entre la MDPH et l'éducation nationale dysfonctionne, les notifications sont sans commune mesure avec les moyens alloués à l'éducation nationale en terme de postes AESH. Il veut y remédier... à suivre !

Nous avons rappelé que sur le terrain ce sont les équipes pédagogiques et les élèves qui sont en souffrance et qu'il faut absolument augmenter les moyens pour permettre une inclusion dans de bonnes conditions et en finir avec ce système à bout de souffle.

Par ailleurs, nous avons relevé une perte sensible des dotations horaires sur les SEGPA alors que les effectifs sont en hausse légère. Le DASEN nous a renvoyé à une consultation des chefs d'établissements qui répartissent les moyens qu'il leur alloue.

EREA

Depuis la rentrée, sur l'unique EREA de notre département, seuls 8,5 postes sur les 10 d'enseignants de l'EREA sont pourvus et aucun remplacement d'absence n'a été effectué.

Le DASEN indique que la structure restera mais qu'une nouvelle organisation sera mise en place progressivement afin de respecter le cadre réglementaire national.

Il a également indiqué que la partie SEGPA de l'EREA devait déménager vers la SEGPA du collège Crochepierre.

Gestion des personnels premier degré

État de rentrée

Actuellement 22 contractuel-les et 5 listes complémentaires recruté-es (dont 3 pour remplacer des démissions sur liste principale). Le 47 peine à recruter, ce n'est pas un département attractif.

La balance postes/personnels est à peu près à l'équilibre, mais très peu de mouvement cet été (4 inéats et 3 exeats), ce qui réduit considérablement les possibilités de mobilité...

Nous sommes intervenus pour signaler que la mise en place de la formation « constellations » se faisait au détriment des remplacements des congés maladie. Le secrétaire général a indiqué que cette formation était prioritaire, nous avons répondu que les absences non remplacées entraînaient un désordre certain dans l'organisation des écoles et le fait de renvoyer des élèves chez eux dès le mois de septembre n'était pas un signe réconfortant pour la communauté éducative !

Mises au point évaluation des écoles : le secrétaire général a confirmé que le ministère ne désirait pas passer en force et que seules les écoles volontaires rentreraient dans ce dispositif.

Constellations pour les collègues exerçant en ULIS : Nous avons rappelé, ce que le secrétaire Général a confirmé, que les collègues exerçant en ULIS et inscrit-es dans les formations constellations ne sont pas tenu-es d'assister aux animations pédagogiques hors-temps scolaire. Nous avons également précisé que ce n'était pas acceptable que ces collègues ne soient pas remplacé-es lorsqu'ils et elles participent aux réunions de constellations.

CTSD du 05/09/22

Les mesures :

- Ouverture d'une Unité Enseignement en Élémentaire Autisme à l'école élémentaire Herriot à Agen
- Fermeture d'une classe à l'école maternelle Louis Vincens au Passage qui devient donc école à classe unique.
- La vacance de deux postes RASED sur Castillonès et Sainte-Livrade-sur-Lot permet l'ouverture provisoire (pour cette année scolaire) de deux classes :
 - Ouverture à l'école primaire de Sainte-Colombe-en-Bruilhois.
Cette ouverture entraîne l'augmentation de +0,08 de décharge de direction.
 - Réouverture provisoire à l'école élémentaire Ferry de Villeneuve-sur-Lot après une fermeture décidée en février 2022!

Au début du CTSD de rentrée l'Inspecteur d'Académie a commencé par exposer les écoles qui devaient être portées à notre attention, en raison soit d'effectifs faibles, soit d'effectifs forts..

Il a maintenu son discours de ne pas fermer de classe en début d'année afin de ne pas déstabiliser les équipes... sauf une exception.

A l'issue des opérations de carte scolaire de février dernier, il restait 0,42 Equivalent Temps Plein, ajoutés aux 0,25 ETP de décharge PIAL non pourvus. L'IA a décidé de les utiliser à titre provisoire pour un an, afin de soutenir 3 écoles qui ne sont pas estampillées "REP" et qui devraient l'être :

- 0,17 ETP de décharge de direction supplémentaire à l'école E. Labrunie à Marmande.
- 0,17 ETP de décharge de direction supplémentaire à l'école E. Reclus à Agen.
- 0,25 ETP de décharge de direction supplémentaire à l'école P. Langevin à Agen.

Les représentant-es FSU se sont abstenus lors du vote. A noter que quasiment toutes les interventions des représentant-es des personnels ont été du fait de la FSU. Les IEN ont été très peu sollicités par le DASEN pour prendre la parole.

Informations diverses :

- **Exeats - ineats :**
Durant l'été il y a eu l'arrivée de 2 INEAT et le départ de 4 EXEAT.
- **Liste complémentaire :**
Sur les 44 collègues de la liste complémentaire, seul-es les 28 premier-es ont pu être appelés sur l'académie de Bordeaux.
- **PE Contractuel-les :**
16 contractuel-es ont été recrutés en ce début d'année. Les services de la DSDEN continuent à appeler des candidats potentiels.
- **Formation :**
Un conseil de formation aura lieu courant septembre et devrait permettre d'exposer le plan de formation de cette année 2022-2023.
Il y aura 18 heures de formation et 6 heures appelées couramment « la journée de la rectrice » qui seront dédiées à des projets départementaux ou en partenariats (avec l'OCCE, CANOPE...)
Concernant les constellations, pour cette troisième année de formation, le dernier tiers du vivier a été orienté vers cette formation qui va commencer dès la semaine prochaine pour certain-es collègues.

- **Évaluations d'écoles :**

Contrairement à d'autres départements qui communiquent à ce sujet, l'administration a refusé de donner des informations sur les écoles, le nombre d'écoles en évaluations cette année ou les modalités de sélection, le calendrier...

Nous avons donc besoin de vos retours afin d'être informés, encore une fois la communication de données utiles pour représenter les personnels est bloquée par le DASEN.

- **Gestion des notifications d'orientation en ULIS :**

Nous avons été informé-e au cours de l'année dernière que certains élèves ayant une notification au cours de l'année pour intégrer une ULIS se sont vu refuser l'entrée malgré les places disponibles.

L'administration nous a indiqué que ce n'était pas une situation généralisée, mais qu'ils allaient se pencher sur le sujet. C'est l'IEN ASH qui est responsable de ce secteur.

- **AESH :**

En cette rentrée, il y a 742 AESH sur le département et 90 AESH sont en cours de recrutement.

Nous avons demandé si les AESH étaient informé-es pour des postes à temps plein. L'administration nous a répondu qu'il n'y avait pas de visibilité sur les propositions d'heures en péri-scolaire. En revanche, les demandes de cumul d'activités sont analysées et acceptées lorsque cela est possible dans l'intérêt de l'élève et de l'accompagnant-e.

- **Dispositif pHARe :**

Le dispositif suit son cours selon l'inspection. Encore une fois, aucune information n'a été donnée.

- **Cité éducative de Tonneins :**

Le REP et la cité éducative de Tonneins sont liées. Une allocation de 200 000 euros a été allouée à la cité éducative en lien avec des projets sur la parentalité, la difficulté scolaire, le décrochage, le lien entre l'école et le collège, l'orientation... Nous avons demandé quelles informations seraient données, on nous a répondu qu'il y aurait un point d'information annuel.

CDEN du 10/02/22

Pas de changements dans les mesures annoncées par l'IA.

CTSD du 01/02/22

Synthèse des mesures annoncées :

Des moyens... dérobés à la formation initiale

Une provocation supplémentaire de la part du gouvernement en cette fin de quinquennat : non seulement aucun poste supplémentaire n'est prévu au budget, mais certains professeurs stagiaires (ceux reçus au concours et ayant un master MEEF) vont se retrouver directement sur le terrain à plein temps dès la rentrée 2022, sans formation !

Le ministère va donc se servir de cette réforme pour dégager du temps d'enseignement supplémentaire qui s'élèvera à 16 Équivalents Temps Plein dans le 47. Par conséquent, cette année, les ouvertures de postes seront financées... grâce à la suppression de la formation pour une grande partie des stagiaires.

Le fil de la carte scolaire 2022

Type de postes	Ouvertures	Fermetures	Bilan
Classes ordinaires	14,00	6,00	+ 8,00
PDMQDC	0,00	1,00	- 1,00
GS dédoublées	5,00	0,00	+ 5,00
CP et CE1 dédoublés	0,00	1,00	- 1,00
Accueil 2 ans	0,00	2,00	- 2,00
TR	0,00	0,00	+ 0,00
RASED	0,00	0,00	+ 0,00
DECHARGES	17,56	12,08	+ 5,48
AUTRES	6,50	5,00	+ 1,50
Total	43,06	27,08	+ 15,98

L'IA a scrupuleusement respecté sa lettre de mission : les ouvertures de postes se sont concentrées presque exclusivement sur les priorités nationales édictées par le ministère et relayées par la rectrice : augmentation des décharges de certaines directrices et directeurs, plafonnement à 24 de certaines classes de Grande Section, CP et CE1, début du dédoublement des classes de Grande Section en Éducation Prioritaire et une attention particulière portée aux écoles situées en milieu rural isolé.

Une fois ces priorités déclinées, il ne restait plus aucun moyen disponible pour recréer des postes de remplaçants et de RASED pourtant indispensables au bon fonctionnement des écoles.

Cette année encore, les moyens alloués à l'éducation sont nettement insuffisants et bien en deçà des besoins des équipes éducatives sur le terrain !

Le détail des mesures

Postes de classes « ordinaires » :

Circonscription AGEN 1			
AGEN E.E.PU. BARA			1 FERMETURE

Le fil de la carte scolaire 2022

BOE E.M.PU. CHRETIEN			1	FERMETURE
FOULAYRONNES E.E.PU. CASTELNERAC	1	OUVERTURE		
PONT DU CASSE E.E.PU. VILLEMIN	1	OUVERTURE		
Circonscription AGEN 3				
ESTILLAC E.P.PU. SERRES	1	OUVERTURE		
LAPLUME RPI.			1	FERMETURE
LAYRAC E.E.PU.	1	OUVERTURE		
Circonscription MARMANDE				
MARMANDE E.M.PU. LOLYA			1	FERMETURE
ST PARDOUX ISAAC E.E.PU.	1	OUVERTURE		
STE MARTHE RPI.	1	OUVERTURE		
Circonscription NÉRAC				
AIGUILLON E.E.PU. PAGNOL	1	OUVERTURE		
BARBASTE E.E.PU.	1	OUVERTURE		
BUZET SUR BAISE E.P.PU. DUPOUY	1	OUVERTURE		
NERAC E.E.PU. CURIE			1	FERMETURE
Circonscription SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT				
ST VIVIEN RPI	1	OUVERTURE		
STE LIVRADE SUR LOT E.E.PU. BOUDARD	1	OUVERTURE		
Circonscription VILLENEUVE-SUR-LOT				

Le fil de la carte scolaire 2022

FUMEL E.E.PU. JAURES	1	OUVERTURE		
PUJOLS E.E.PU. PETIT TOUR	1	OUVERTURE		
VILLENEUVE SUR LOT E.E.PU. FERRY			1	FERMETURE
VILLENEUVE SUR LOT E.E.PU. JAURES	1	OUVERTURE		
TOTAL :	14	OUVERTURES	6	FERMETURES

Classes dédoublées :

1. Dans le tableau ci-dessous sont listées les créations et suppressions de postes.

AGEN E.M.PU. LA GOULFIE				
AGEN E.M.PU. PETITS PONTS	1	OUVERTURE GS		
TONNEINS E.E.PU. FERRY			1	FERMETURE CP
TONNEINS E.M.PU. DOLTO	1	OUVERTURE GS		
VILLENEUVE-SUR-LOT E.M.PU. FERRY	1	OUVERTURE GS		
VILLENEUVE-SUR-LOT E.M.PU. LECOMTE	1	OUVERTURE GS		
TOTAL :	5	OUVERTURES	1	FERMETURE

2. Par ailleurs, transformations de classes ordinaires en classes dédoublées (ce ne sont pas des ouvertures) :

- Grande section :

AGEN : La Goulfie (1), Petits ponts (1).

FUMEL : Centre (1).

TONNEINS : F. Dolto (2), J. Macé (2).

VILLENEUVE SUR LOT : J. Ferry (1), G. Lecomte (2).

- CP et CE1 :

AGEN : É. Lacour (1 CP transformé en 1 CE1), P. Bert (1 CE1 transformé en 1 CP).

STE LIVRADE SUR LOT : Jasmin (2 CE1 transformés en 2 CP).

PDMQDC :

Disparition du dispositif « plus de maîtres que de classes » : fermeture du dernier poste à Aiguillon.

Accueil des moins de 3 ans :

Fermetures de 2 classes :

- AIGUILLON, maternelle M. Curie.
- PORT STE MARIE, maternelle O. De Gouges.

Décharges de service :

Beaucoup de changements pour les décharges de direction (Loi Rilhac + mesures de carte scolaire), ainsi qu'une nouveauté : les décharges « TER » (territoire éducatif rural) pour lesquelles nous ne savons pas grand chose de ce qui sera attendu.

Circonscription AGEN 1					
AGEN E.E.PU HERRIOT	DECH DIR	100 %	OUVERTURE	1/2	FERMETURE
AGEN E.E.PU LACOUR	DECH DIR	100 %	OUVERTURE	3/4	FERMETURE
AGEN E.E.PU RECLUS	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
AGEN E.E.PU BARA	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
AGEN E.E.PU SEMBEL	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
AGEN E.M.PU CARNOT	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
AGEN E.M.PU LA GOULFIE	DECH DIR	1/4	OUVERTURE		
AGEN E.P.PU GAILLARD	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
BON ENCONTRE E.E.PU BRASSENS	DECH DIR	100 %	OUVERTURE	1/2	FERMETURE
BON ENCONTRE E.M.PU MITTERRAND	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
BRAX E.P.PU	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
CASTELCULIER E.E.PU	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
FOULAYRONNES E.E.PU CASTELNÉRAC	DECH DIR	100 %	OUVERTURE	1/2	FERMETURE

Le fil de la carte scolaire 2022

FOULAYRONNES E.M.PU CASTELNÉRAC	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
PONT DU CASSE E.E.PU VILLEMIN	DECH DIR	1/2	OUVERTURE	1/3	FERMETURE
ST HILAIRE DE LUSIGNAN E.P.PU	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
Circonscription AGEN 3					
ASTAFFORT E.P.PU	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
CAUDECOSTE E.P.PU COUTURE	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
ESTILLAC E.P.PU SERRES	DECH DIR	100 %	OUVERTURE	1/2	FERMETURE
LE PASSAGE E.E.PU BÉTUING	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
Circonscription MARMANDE					
BEAUPUY E.P.PU	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
CASTELJALOUX E.E.PU SAMAZEUILH	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
COCUMONT E.P.PU MOULIN	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
DURAS E.P.PU DU CERISIER	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
DURAS	DECH TER	1/4	OUVERTURE		
FOURQUES SUR GARONNE E.P.PU	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
MARMANDE E.E.PU LABRUNIE	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
MARMANDE E.E.PU LOLYA	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
MARMANDE E.M.PU DU CENTRE	DECH DIR			1/4	FERMETURE

Le fil de la carte scolaire 2022

ST PARDOUX ISAAC E.E.PU	DECH DIR	1/4	OUVERTURE		
STE BAZEILLE E.E.PU	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
Circonscription NÉRAC					
AIGUILLON E.E.PU PAGNOL	DECH DIR	100 %	OUVERTURE	3/4	FERMETURE
CLAIRAC E.E.PU	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
Circonscription SAINTE-LIVRADE-LOT					
BIAS E.E.PU	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
CANCON E.P.PU DELBASTY	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
CASSENEUIL E.E.PU PASCALET	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
CASTILLONNES E.E.PU LE BARRY	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
STE LIVRADE SUR LOT E.E.PU BOUDARD	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
Circonscription VILLENEUVE-SUR-LOT					
MONSEMPRON LIBOS E.E.PU MOULIN	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
MONSEMPRON LIBOS	DECH TER	1/4	OUVERTURE		
VILLENEUVE SUR LOT E.E.PU DESCARTES	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
VILLENEUVE SUR LOT E.E.PU BUISSON	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
VILLENEUVE SUR LOT E.E.PU BERT	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
VILLENEUVE SUR LOT E.M.PU LECOMTE	DECH DIR	1/3	OUVERTURE	1/4	FERMETURE
	TOTAL :	18,06	OUVERTURES	12,08	FERMETURES

Autres postes :

ETABLISSEMENT	POSTE	OUVERTURES	FERMETURES
AGEN E.E.PU HERRIOT	UE		1 FERMETURE
AGEN IEN Agen 2-ASH	CPC	1 OUVERTURE	
AGEN DSDEN	Coord AESH		1 FERMETURE
AGEN DSDEN	Secrétaire CDOEA		1 FERMETURE
Agen-Nérac	Référent ASH	1 OUVERTURE	
Indéterminé HOPITAL DE JOUR	UE	1 OUVERTURE	
LAYRAC E.E.PU	UE	1 OUVERTURE	
NERAC IEN Nérac	Cité éducative	0,5 OUVERTURE	
NERAC IEN Nérac	CPC	0,5 OUVERTURE	
NERAC IEN Nérac	CPC Numérique		1 FERMETURE
VILLENEUVE SUR LOT EREA	Educ EREA		1 FERMETURE
Villeneuvois	EANA	1 OUVERTURE	
	TOTAL :	6 OUVERTURES	5 FERMETURES

Transformation de postes :

- TR ZIL transformés en TR Brigade :
BIAS ELEM ; CASTELCULIER ELEM ; CASTILLONNES ELEM ; FOURQUES PRIM ; MIRAMONT PRIM ;
MONSEMPRON LIBOS ELEM ; SEYCHES PRIM ; SAINTE-LIVRADE JASMIN ELEM ; VIANNE PRIM
- Défléchages de postes LV :
AGEN LACOUR ELEM ; PONT-DU-CASSE ELEM
- Nouveaux fléchages de postes LV :
CASTELLA (1) ; MONBALEN (1) ; LA CROIX-BLANCHE (2)

Répartition des « moyens » pour l'académie

de Bordeaux

Au cours du CTA du 17/01, la Rectrice a confirmé la répartition suivante :

[Pyrénées-Atlantiques : + 6 moyens \[2021 : - 13 postes\] + 6 + 6 Landes : + 14 moyens \[2021 : - 2 postes\] + 14 + 14 Lot-et-Garonne : + 16 moyens \[2021 : - 5 postes\] + 16 + 16 Dordogne : + 2 moyens \[2021 : - 7 postes\] + 2 + 2 Gironde : + 42 moyens \[2021 : + 102 postes\] + 42 + 42 Académie de Bordeaux](#)
[Dotation du 1er degré – 2022 Plus d'infos au survol de la souris](#)

À noter : 1 poste est réservé à la mise en place de l'école académique de la formation continue.

Des moyens a minima pour clore le quinquennat

Communiqué national du SNUipp-FSU

Paris, le 16 décembre

Aucune création d'emploi n'est prévue pour le premier degré dans le budget 2022, malgré la réaffirmation de la priorité donnée au primaire. Toutefois les écoles disposeront de 2 025 moyens d'enseignement supplémentaires pour préparer la prochaine rentrée suite à l'augmentation du temps de service dans les classes des professeurs des écoles stagiaires. En effet, la réforme de la formation fera passer à temps plein une grande partie des fonctionnaires stagiaires, dégradant ainsi les conditions de formation et d'entrée dans le métier, le tout dans un contexte de crise d'attractivité.

A en croire le ministère, ces moyens suffiront à poursuivre et achever la longue liste des priorités engagées ces dernières années : plafonnement des effectifs des classes de GS, CP et CE1 à 24 élèves, dédoublement de ces mêmes classes en éducation prioritaire, amélioration des décharges de direction, création d'ULIS et d'unités d'enseignement autisme, extension des expérimentations locales, renforcement des contrôles de l'instruction en famille et des écoles hors contrat... tout en se payant le luxe de conserver 300 moyens en réserve pour garder une petite marge de manœuvre.

Si le ministère poursuit l'amélioration des décharges de direction d'école, ce ne seront que 20% des directrices et directeurs qui seront concerné-es (écoles de 6, 7, 12 et 13 classes). Or dans toutes les écoles, ils et elles ont besoin de temps supplémentaire pour améliorer le quotidien. De plus, le dédoublement en GS en REP et REP+ et les mesures de plafonnement à 24 des effectifs de certaines classes sont bien loin d'être achevées...

Comme les années précédentes, le fléchage des moyens attribués ne laissera aucune marge de manœuvre lors des cartes scolaires locales. La répartition entre les académies n'obéit à aucune logique visant à réduire les écarts de dotation et à garantir partout la continuité d'un service public d'éducation de qualité.

Le SNUipp-FSU tire la sonnette d'alarme : depuis la rentrée, des milliers de enseignant-es contractuel-les ont été recrutés pour pallier le déficit de professeurs des écoles titulaires. Les fermetures de classes se multiplient faute de remplaçant-es en nombre suffisant. Ces signaux sont ceux d'une école primaire sous-investie qui n'est pas en capacité aujourd'hui de combattre durablement les inégalités scolaires mises en lumière et aggravées par la deux ans de crise sanitaire qui ont terriblement abîmé l'école. Le ministère ne tient pas compte de la réalité du terrain et en premier lieu, ce sont les élèves qui pâtissent de ces mauvais choix.

Pour le SNUipp-FSU, l'école doit bénéficier d'un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel la dotant des moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Cela passe par l'abaissement des effectifs dans toutes les classes, la création de moyens de remplacement, un abondement des RASED et la reconstitution des « plus de

maîtres que de classes », une augmentation conséquente du temps de décharge pour la direction d'école ainsi que des moyens pérennes pour l'aide administrative, des emplois d'AESH à la hauteur des besoins... Au lieu de cela, le ministère mise sur les fonds de tiroir en guise de clôture d'exercice !

La dotation nationale

Le 15 décembre, le ministère publie la répartition académique des "moyens d'enseignement" pour la rentrée 2022 :

Académies	Dotation	Académies	Dotation
Aix-Marseille	+ 111	Nancy-Metz	+ 10
Amiens	+ 5	Nantes	+ 40
Besançon	0	Normandie	+ 10
Bordeaux	+ 81	Nice	+ 95
Clermont-Ferrand	+ 5	Orléans-Tours	+ 10
Corse	+ 10	Paris	0
Créteil	+ 210	Poitiers	0
Dijon	0	Reims	0
Grenoble	+ 87	Rennes	+ 10
Lille	+ 20	Strasbourg	+ 22
Limoges	0	Toulouse	+ 60
Lyon	+ 90	Versailles	+ 313
Montpellier	+ 86		
France métropolitaine : + 1280			

Le fil de la carte scolaire 2022

Guadeloupe	0		Mayotte	+ 189
Guyane	+ 127		Réunion	+ 69
Martinique	0			
DOM : + 385				
Sous TOTAL : + 1 665				
*Réserve + 300				
*Emploi IEN 1er degré + 60				
TOTAL : + 2 025				

*Réserve « pour faire face aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires en cours de gestion, notamment en raison des aléas démographiques ».

**Emploi IEN : postes pour évaluer l'instruction en famille et hors contrat imputés sur la dotation du 1er degré

Attention :

Aucune création de poste n'est inscrite au budget 2022 pour le 1er degré.

Les « moyens d'enseignement » qui sont annoncés ne correspondent qu'à certain-es stagiaires qui seront sur le terrain à temps plein au détriment de leur formation.

La carte de la répartition :

[La Réunion : + 135 postes \[L'an dernier : + 9 postes\]](#) [Mayotte : + 155 postes \[L'an dernier : + 50 postes\]](#) [Guadeloupe : 0 poste \[L'an dernier : + 1 postes\]](#) [Martinique : 0 poste \[L'an dernier : 0 poste\]](#) [Cartographie SNUipp-FSU \(avec LibreOffice\) Répartition académique de la dotation du 1 er degré – 2022 Plus d'infos au survol de la souris](#) [Académie de Bordeaux : + 81 moyens \[2021 : + 75 postes\]](#) [+ 81 Académie de Grenoble : + 87 moyens \[2021 : + 25 postes\]](#) [+ 87 Académie de Corse : + 10 moyens \[2021 : 0 poste\]](#) [+ 10 Guyane : + 125 postes \[L'an dernier : + 59 postes\]](#) [Académie de Guyane : + 127 moyens \[2021 : + 125 postes\]](#) [+ 127 Académie de Guadeloupe : 0 moyen \[2021 : 0 poste\]](#) [0 Académie de Martinique : 0 moyen \[2021 : 0 poste\]](#) [0 Académie de La Réunion : + 69 moyens \[2021 : + 135 postes\]](#) [+ 69 Académie de Mayotte : + 189 moyens \[2021 : + 155 postes\]](#) [+ 189 Académie de Rennes : + 10 moyens \[2021 : 0 poste\]](#) [+ 10 Académie de Poitiers : 0 moyen \[2021 : 0 poste\]](#) [0 Académie de Nantes : + 40 moyens \[2021 : + 59 postes\]](#) [+ 40 Académie de Lille : + 20 moyens \[2021 : + 120 postes\]](#) [+ 20 Académie d'Amiens : + 5 moyens \[2021 : + 35 postes\]](#) [+ 5 Académie de Créteil : + 210 moyens \[2021 : + 340 postes\]](#) [+ 210 Académie de Versailles : + 313 moyens \[2021 : + 350 postes\]](#) [+ 313 Académie de Normandie : + 10 moyens \[2021 : + 25 postes\]](#) [+ 10 Académie de Toulouse : + 60 moyens \[2021 : + 50 postes\]](#) [+ 60 Académie de Montpellier : + 86 moyens \[2021 : + 140 postes\]](#) [+ 86 Académie d'Aix – Marseille : + 111 moyens \[2021 : + 190 postes\]](#) [+ 111 Académie de Nice : + 100 moyens \[2021 : + 95 postes\]](#) [+ 100 Académie de Limoges : 0 moyen \[2021 : 0 poste\]](#) [0 Académie de Lyon : + 90 moyens \[2021 : + 200 postes\]](#) [+ 90 Académie de Clermont-Ferrand : + 5 moyens \[2021 : + 10 postes\]](#) [+ 5 Académie d'Orléans – Tours : + 10 moyens \[2021 : + 35 postes\]](#) [+ 10 Académie de Besançon : 0 moyen \[2021 : 0 poste\]](#) [0 Académie de Strasbourg : + 22 moyens \[2021 : + 95 postes\]](#) [+ 22 Académie de Nancy – Metz : + 10 moyens \[2021 : 0 poste\]](#) [+ 10 Académie de Reims : 0 moyen \[2021 : 0 poste\]](#) [0 Académie de Dijon : 0 moyen \[2021 : 0 poste\]](#) [0 Académie de Paris : 0 moyen \[2021 : + 10 postes\]](#) [0 TOTAL : Dotation nationale : + 1665 moyens \[2021 : + 2269 postes\]](#) [+ 1 665](#)

Ruralité et critères sociaux

Pour le Lot-et-Garonne :

- Si la part des élèves scolarisés en « école rurale » est très en deçà des départements de la Dordogne ou des Landes, elle reste néanmoins au-dessus de la moyenne de l'académie.
Nous rappelons que les écoles rurales représentent un inconvénient majeur pour les « gestionnaires » : elles sont mangeuses de postes.
- Pour les critères sociaux, il n'y a pas photo : le département concentre les difficultés.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Ruralité et critères sociaux

Pour ces critères sociaux (taux d'élèves scolarisés dans les communes les plus pauvres), le Lot-et-Garonne est - de loin - le plus impacté dans l'académie, et il n'est pas bien placé non plus si l'on regarde les chiffres nationaux.

Le département est classé au 12e rang de l'ensemble des départements de France métropolitaine : voir le document joint.

Ensemble élèves du public (ULIS inclus) part d'élèves scolarisés dans :	Une commune rurale éloignée	Une commune ou IRIS* du premier quintile de revenus fiscaux par unité de consommation
Dordogne	31,50 %	13,20 %
Gironde	5,20 %	11,10 %
Landes	15,00 %	4,50 %
Lot-et-Garonne	12,80 %	28,50 %
Pyrénées-Atlantiques	9,20 %	8,10 %
Académie	10,60 %	11,70 %
« 1er degré public – Bilan de rentrée 2021 » présenté par le ministre au cours du CTM du 15/12/2021 (extrait)		
*IRIS : « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique »		

Constat et prévisions du Rectorat

La baisse des effectifs se poursuit sur l'académie de Bordeaux : l'occasion d'améliorer nos conditions de travail et celles de nos élèves ?

Le fil de la carte scolaire 2022

[2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 262 000 264 000 266 000 268 000 270 000 272 000 274 000 Constats](#)
[1er degré Académie de Bordeaux](#)

Les chiffres ci-dessous sont le constat de rentrée 2021, et les prévisions pour la rentrée 2022 que la Rectrice présente au Comité Technique Académique (CTA) du 30 novembre :

Académie de Bordeaux	Constat 2021	Prévision 2022	Ecart Prévision / Constat	Ecart en %
Dordogne	28 229	27 766	- 463	- 1,67%
Gironde	136 200	135 536	- 664	- 0,49%
Landes	31 918	31 583	- 335	- 1,06%
Lot et Garonne	25 204	25 069	- 135	- 0,54%
Pyrénées Atlantiques	42 759	42 420	- 339	- 0,80%
Académie	264 310	262 374	- 1 936	- 0,73%
Académie de Bordeaux	Constat 2021	Prévision 2022	Ecart Prévision / Constat	Ecart en %
2 ans	1 673	1 706	+ 33	+ 1,97%
3 ans	29 428	29 639	+ 211	+ 0,72%
4 ans	30 635	30 364	- 271	- 0,88%
5 ans et +	31 904	31 543	- 361	- 1,13%
PREELEMENTAIRE	93 640	93 252	- 388	- 0,41%
CP	32 580	32 042	- 538	- 1,65%
CE1	33 510	32 738	- 772	- 2,30%
CE2	34 120	33 838	- 282	- 0,83%

Le fil de la carte scolaire 2022

CM1	33 928		33 951	+ 23	+ 0,07%
CM2	34 235		34 201	- 34	- 0,10%
ELEMENTAIRE	168 373		166 770	- 1 603	- 0,95%
ULIS	2 297		2 352	+ 55	+ 2,39%
TOTAL 1er degré	264 310		262 374	- 1 936	- 0,73%